SERVICE-ETHICS-PERFORMANCE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail- Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUI ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF THE PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORM

SERVICE-ETHIQUE-PERFORMANCE

26ème EDITION DE LA JOURNEE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE L'ADMINISTRATION

LETTRE DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE AUX AGENTS ET USAGERS DU SERVICE PUBLIC

Objet: La Culture de l'Ethique et le Développement du Leadership

Yaoundé, le 23 Juin 2021

Chers Usagers et partenaires de la Fonction Publique Camerounaise,

Tout l'honneur est pour moi de m'adresser à vous, une fois de plus, à l'occasion de la commémoration de la vingt sixième édition de la Journée Africaine de la Fonction publique et de l'Administration (JAFP).

Qu'il me soit permis de rappeler d'emblée que la JAFP a été instituée par la première Conférence panafricaine des Ministres en charge de la Fonction publique, tenue les 20 et 21 juin 1994 à Tanger (Maroc), et adoptée par l'Organisation des Nations Unies, à travers sa résolution n° 57/277 du 20 décembre 2002. Cette édition 2021 s'articule autour du thème : ***« Bâtir l'Afrique que nous voulons en adoptant une culture éthique qui sous-tend un leadership axé sur des objectifs dans le contexte de crise ».***

La Journée africaine de la Fonction Publique offre l'opportunité de reconnaître et de faire connaître l'importance du service Public dans la vie des Etats. Elle vise également à inciter les agents publics à s'investir davantage dans l'exécution de leur mission, tout en faisant preuve d'initiative et d'innovation.

Cette année, la célébration intervient à un moment où notre pays, à l'instar des autres Nations du monde, est touché par la crise sanitaire du Covid-19. Celle-ci oblige tous les niveaux de l'administration à agir dans un contexte d'intense pression économique, budgétaire et sociale. Les conséquences de cette crise mondiale ont impacté négativement notre environnement socio-économique et notre façon de servir efficacement les usagers du Service Public. Cependant, grâce aux mesures proactives et audacieuses qui ont été prises sous l'impulsion visionnaire du **Président de la République, Son Excellence Paul BIYA** et les efforts collectifs des différentes forces vives du Cameroun, avec en première ligne les agents publics, notre pays fait face à la pandémie et parvient à atténuer ses effets. Dans ce contexte dramatique la fonction publique camerounaise a l'obligation de se réinventer afin de préserver la santé de la collectivité nationale. Plusieurs innovations ont ainsi été introduites dans notre système public afin de faciliter l'accès aux services de base rendus aux usagers. C'est dans cette optique que nous avons optimisé de manière accrue nos services à distance (site web, inscription en ligne, fourniture de documents à distance, vidéoconférence).

La maladie n'étant pas éradiquée, je vous exhorte une fois de plus au respect des mesures édictées par le Gouvernement pour barrer sa transmission, notamment celle ayant trait à la vaccination, vivement recommandée, pour nous permettre d'atteindre l'objectif d'une immunité collective de nos populations et partant, l'éradication totale de cette pandémie au Cameroun.

Par ailleurs, un autre défi est celui de bâtir l'Afrique que nous voulons avec une Fonction Publique éthique grâce à un leadership basé sur des objectifs en temps de crise.

Le thème choisi cette année, nous invite à mener une réflexion sur la construction de notre pays sur deux points essentiels, à savoir la culture de l'éthique au sein de la fonction publique et le développement d'un leadership dont la finalité serait l'atteinte des objectifs fixés dans le contexte de la crise.

Chers Usagers et Partenaires,

Permettez-moi de vous dire, à propos de l'éthique, qu'il s'agit particulièrement des valeurs morales conduisant à un comportement irréprochable des agents publics dans l'exercice de leurs fonctions notamment l'intégrité, l'impartialité, la probité et le désintéressement. Ceci fait appel à des valeurs générales relatives au travail, telles que le prévoit le Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat. J'aime bien le terme anglais « *civil servant* ». Autrement dit, nous sommes au service de la Nation et donc du Peuple.

Le Chef de l'Etat a fait de la promotion de la culture éthique un élément clé de sa gouvernance dès son accession à la magistrature suprême en parlant de « rigueur et moralisation ». Sur les questions de détournement des deniers publics, il avait déclaré lors du discours d'ouverture du 3ème Congrès Extraordinaire du RDPC à Yaoundé, le 21 juillet 2006 : *« Nous avons encore je dois le dire, un grave problème de morale publique. Malgré nos efforts pour les combattre, la fraude, les détournements de deniers publics, la corruption continuent de miner les fondations de notre société. J'ai eu souvent à m'exprimer sur le sujet et à dire ma détermination à éradiquer ces comportements sociaux. Des sanctions sévères ont été prises au cours des derniers mois. Nous n'allons pas nous arrêter en chemin. Ceux qui se sont enrichis aux dépens de la fortune publique devront rendre gorge. »*

De même, lors de son Discours à la Nation, le 31 Décembre 2009, le Chef de l'Etat disait ceci : « *…la démocratie c'est aussi la préservation de la fortune publique. C'est pourquoi nous avons entrepris de lutter sans merci contre la corruption. Qu'on ne s'attende pas à ce que nous nous arrêtions en chemin. Nous irons jusqu'au bout, quoi qu'en disent certains.* »

Par ailleurs, la modernisation de notre administration commande que l'on se préoccupe de la satisfaction des citoyens. A ce titre, il est indiqué de rappeler aux agents publics que les politiques publiques sont élaborées non pas pour servir leurs auteurs mais pour renforcer l'efficacité, la transparence des institutions publiques et l'inclusion de toutes les catégories sociales **pour ne laisser personne de côté**. L'Objectif n° 16 sur le Développement Durable des Nations Unies (ODD) abonde dans ce sens et encourage les Etats à renforcer leurs institutions publiques afin de les rendre justes et équitables dans les services rendus aux usagers. Tel est la signification du leadership permettant de surmonter les épreuves de crises et d'atteindre les objectifs fixés.

C'est à ce titre que le MINFOPRA a institué un Numéro Vert (1522) à l'effet de recueillir directement les plaintes et dénonciations des usagers sur les écarts de comportements de certains agents publics.

L'Administration publique doit se tourner résolument vers la modernisation de son appareil à travers des innovations et une transformation digitale pour s'adapter au contexte de mondialisation et pouvoir rendre des services de manière satisfaisante. A ce titre, des services publics en ligne sont développés par le Gouvernement. Désormais, les usagers peuvent consulter et connaître la position de leurs dossiers de carrière en ligne, solliciter de prestations diverses à travers les plateformes numériques mises en place par diverses Administrations notamment : la déclaration des impôts, la carte d'identité nationale, le

passeport, l'inscription aux concours administratifs, les épreuves orales de certains concours, la délivrance de certains actes de carrière, la police, les sapeurs-pompiers, etc.

Le leadership que nous devons donc appliquer pour transformer la vie des populations prendra en compte les points suivants :

- la Gouvernance qui nous fait penser aux concepts de responsabilité, de transparence et de liberté d'expression.
- la gestion efficiente des ressources humaines. C'est l'un des principes d'un leadership efficace. Les compétences communes comprennent l'aptitude à gérer la dynamique de l'équipe, la discipline et la gestion des conflits : déléguer efficacement, motiver le personnel, communiquer efficacement, planifier, résoudre des problèmes, prendre des décisions et former les bonnes personnes pour atteindre les objectifs de développement de notre administration. Dans l'optique d'assainir le fichier du personnel de l'Etat et lutter contre les comportements déviants, le Gouvernement a initié, depuis 2018, une vaste opération de recensement des agents publics. En 2021, il est fait état de 7622 agents publics irréguliers et dont l'absence reste injustifiée malgré les relances. Nous procédons donc à leurs révocations et licenciements progressifs. Ainsi, une première vague de plus de 500 agents publics a été écarté des effectifs de l'Administration. Cela démontre, à suffisance, la volonté de l'Etat de ne plus tolérer les cas de culture non éthique. Comme je l'ai martelé lors d'un point de presse tenu le 26 mai dernier : « *le temps de la tolérance administrative est révolu* ». Il y a aussi lieu de reconnaître que les agents publics s'investissent, au quotidien, pour l'intérêt général, parfois jusqu'au sacrifice suprême. A ce titre, le service public a tout son sens dans un monde marqué, de plus en plus, par un contexte économique, social et sécuritaire difficile, la montée des discours de haine et le repli-identitaire. Le rôle de l'agent public a ainsi toute sa raison d'être et mérite d'être encouragé. A ce titre, l'Etat encourage les agents publics qui se distinguent positivement en leur accordant des distinctions diverses.

• Enfin, le suivi et l'évaluation. Cette disposition fait partie intégrante de chaque initiative de développement parce qu'elle permet de vérifier systématiquement le niveau de l'efficacité. Le suivi et l'évaluation axés sur les résultats sont des descripteurs centraux dans la définition du phénomène de leadership ainsi que dans le choix des leaders pro-développement. Il conviendrait de faire un effort délibéré pour inclure l'évaluation du leadership comme une composante importante dans le cadre de l'évaluation des ODD.

Chers agents publics, continuons à nous atteler dans l'accomplissement de cette mission noble du service public. /-

Joseph LE

Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative